

Paris, le

Madame la Directrice,

Monsieur le Directeur

**Objet : Remontées d'informations sur les publics accueillis en Eaje ("Filoué")**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La branche Famille a consacré 8,9 Mrd€ en faveur des modes d'accueil formels et des familles usagères des modes d'accueil en 2021, soit plus de 60% des dépenses publiques en faveur de l'accueil du jeune enfant.

Dans la continuité de la précédente Convention d'objectifs et de gestion (Cog 2018- 2022) et dans l'optique de la mise en place d'un service public de la petite enfance, l'enjeu pour la branche Famille est de poursuivre la dynamique de création de places impulsée par le Plan rebond petite enfance d'une part et d'affiner la connaissance des publics fréquentant les modes d'accueil, d'autre part.

Afin de piloter et d'évaluer cette politique d'accueil du jeune enfant, la Cnaf a mis en place un circuit de remontées d'informations sur les enfants accueillis en Eaje, à des fins exclusivement statistiques. Ce traitement permet d'enrichir le patrimoine statistique de la branche Famille avec le fichier des enfants usagers d'Eaje (dénommé Filoué). Ces données, très précieuses, ont été valorisées dans plusieurs publications et vont continuer à l'être<sup>1</sup>.

En 2022, vous êtes plus de 10 000 Eaje (83%) à avoir participé à l'enquête « Filoué ». Nous nous félicitons de ce taux de réponse élevé et je tiens à remercier tous les établissements qui ont contribué à ce recueil d'informations ou qui s'appêtent à le faire.

Ces données permettent à l'échelle infra-départementale d'avoir une analyse fine des modes d'accueil des jeunes enfants, elles alimentent l'élaboration du schéma départemental de services aux familles et contribuent au niveau national au pilotage de la politique d'accueil du jeune enfant.

---

<sup>1</sup> Bérardier M., « Le recours aux modes d'accueil des jeunes enfants en 2018 », l'e-ssentiel n°199, à paraître

Bérardier M., Clément J., Pélamourgues B., Thibault F., « Analyse locale du recours aux modes d'accueil destinés aux jeunes enfants : l'exemple de Toulon et la Seyne-sur-Mer », l'e-ssentiel n°188, novembre 2019

Bérardier M., Clément J., « Les déterminants de la durée d'accueil en EAJE », l'e-ssentiel n°174, septembre 2017

La convention d'objectifs et de financement et / ou l'avenant que nous avons signé(s) intègre(nt) l'engagement de participer à cette enquête dès lors que vous avez acquis le module « Filoué » dans votre logiciel de gestion.

Vous trouverez en annexes l'ensemble de la procédure à suivre formalisant la remontée d'informations « Filoué », ainsi qu'une foire aux questions relatives aux modalités de déploiement de « Filoué ».

La collecte des remontées d'informations « Filoué » portant sur les données de l'année 2022 se fera **du 27 février au 30 juin 2023**.

Monsieur/Madame (indiquer nom et numéro de téléphone) - conseiller technique en action sociale et chargé d'études statistiques de la Caf – ont été désignés référents « Filoué » de votre Caf pour vous accompagner dans cette procédure de remontée d'informations (acquisition du module Filoué, obligation Rgpd, constitution du fichier, dépôt, etc.). N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux en cas de besoin ou de questions.

En vous remerciant de votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Directeur/la Directrice de la Caf**